y paſſer ou charger des marchandiſes, s'adreſſeront à MM. *Charles Bourniſien* & fils, Négocians, au Capitaine en ſon bord, ou au ſieur le *Boulanger* ſon Courtier.

DU HAVRE, *le 2 Mai 1767.*

Les Navires le *Gracieux*, de 300 tonneaux; le *Jeune Wolkert*, Capitaine *Pietter Jacobs*; la *Demoiſelle Hendrina*, Capitaine *Brus*; le *Laure*, Capitaine *David Clement*, ſont en charge dans ce Port; le premier pour le Cap, partira dans la premiere quinzaine de Juin, & on pourra s'adreſſer au Havre, à MM. veuve *J. Ferray & le Maſſieu*; le ſecond & le troiſiéme pour Hambourg, & on s'adreſſera au Havre, à M. *Houſſaye*. On ignore la deſtination du quatriéme, mais on pourra s'adreſſer au Havre, à M. *Charles Lemeſle*, & à Rouen à M. *Goſſet*.

DE LA ROCHELLE, *le 1^r Mai 1767.*

Le Navire la *Carlota*, de 180 tonneaux, partira de ce Port pour la Louiſiane, du 5 au 10 Juin prochain, muni d'un paſſeport Eſpagnol. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes à fret, pourront s'adreſſer à la Rochelle à M. *J. Garnier*, Négociant, & à Rouen, à M. *Rouhier*, Négociant, rue de la groſſe horloge.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, du 6 Mai 1767.*

L'Or à 23 k. 31. 32^e. *l'once* à	98#	10 ß	
Or à 20 karats, *l'once* à . .	82	10	
L'argent à 11 d. 20 g. *le m.* à	53#	17ß 6	à 54
Idem de 11 d. 10 g. à .	51	17 6	à 52
Piaſtres le marc, . .	48	12 6	à 15 ß

FINANCES.

DE SIENNE.

IL paroît un Édit par lequel le Grand Duc notre Souverain exempte pour une année des droits ordinaires de ſortie certaines ſortes de marchandiſes, accorde une prime de 5 pour 100 de la valeur pour l'exportation de quelques autres marchandiſes provenant de nos manufactures, comme étoffes de ſoie & de laine *&c.* & deſtine une ſomme de ſix mille écus aſſignés ſur ſa caiſſe, pour être prêtée ſans intérêt à ceux des Fabricans qui en auront beſoin pour le maintien & l'amélioration de leurs manufactures.

CHARGE A VENDRE.

Charge de Conſeiller, Procureur du Roi au Bailliage de Peronne, avec les exemptions, priviléges & émolumens attachés à pareils Offices. Le Reſſort s'étend ſur 180 Paroiſſes ou environ, outre les hameaux & les écarts. Il y a toute ſureté pour l'acquéreur & toutes facilités pour le paiement, qui ſe fera ſoit en argent comptant, ſoit à conſtitution de rente.

Il faut s'adreſſer à Peronne à M. *Tattegrain*, titulaire.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. de Mai.
Maigret,	21^e.	L.	12
Hurel,	28^e.	L.	12
Aliſſan,	39^e.	L.	11
Radix, de Chev.	50^e.	J.	13
Philippe,	52^e.	J.	12

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai. 1767.	*Lundi 4.*	*Mardi 5.*	*Mercredi 6.*
Ac. des Indes. .	1270 . . .	1275. 80. . .	1285 . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	387	387 . . . .
Prom. à 5 p $\frac{0}{0}$. .	. . . . .	25	24 . . . .
Prom. à 4 p $\frac{0}{0}$. .	39 $\frac{1}{2}$	39 $\frac{1}{2}$	39 $\frac{1}{2}$ . . . .
Ac. des Fermes.	780	780	780 . . . .
Amortiſſement.	20	20	. . . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
3^e. Loterie. .	29	29	29 . . . .
Annuités. . .	395	395	395 . . . .
Coup. d'An. .	75	75	75 . . . .
Emp. de 50 mil.	31 32. 2^m . .	31 31 $\frac{1}{2}$ . .	31. 31 $\frac{1}{2}$ 32 $\frac{1}{2}$ 3^m
Emp. de 30 mil..	33 $\frac{1}{2}$	33 $\frac{1}{2}$ 34 33 $\frac{1}{2}$.	33 $\frac{1}{2}$ 34. 33 $\frac{1}{2}$
Col. 1759. . .	33 $\frac{1}{2}$ 5^m . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	39 38 $\frac{1}{2}$ . . .	38 $\frac{1}{2}$ 39. 5^m .	38 $\frac{1}{2}$ . . .
4^e. L. Epoques.	27 $\frac{1}{2}$ 12^e. 32 $\frac{1}{2}$.	10^e 32 $\frac{1}{2}$ . .	10^e. 32 $\frac{1}{2}$ . .
Nouette. . .	32. 32 $\frac{1}{2}$ 2^m. .	32	32. 32 $\frac{1}{2}$ 5^m. .
Ac. de la caiſſe .	. . . . .	1035. dup. 50 .	1040. dup. 55. 60
CONTRATS.			
Sur la Ville.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p $\frac{0}{0}$. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
3 p $\frac{0}{0}$ ſur les Cui.	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 37.

De Dunkerque, *le 22 Avril 1767.*

Prix *courant de différentes Marchandiſes du 10 au 21 Avril 1767.*

Le bled blanc de Flandres, premier qualité, 28 liv. *la raziere.*

Le ſel gris, de 6 liv. 5 ſols à 6 liv. 10 ſols, *la raziere.*

L'eau-de-vie de Bordeaux, de 30 à 31 ſols *le pot*; celle de la Rochelle, de l'Iſle de Ré & d'Oleron, 30 ſols.

L'huile fine de Provence, de 2 liv. 13 ſols à 2 liv. 14 ſols; l'huile fine d'Italie, de 2 liv. 10 ſols à 2 liv. 11 ſols; celle d'Eſpagne commune, 2 liv. 5 ſols *le pot.*

Le ſucre blanc, premiere qualité, de 42 à 43 liv., *le quintal*; le ſucre brut en ſorte de Saint Domingue, de 26 à 28 liv.; le café de Saint Domingue, 14 ſols 6 den. *la livre*; celui de la Martinique, 15 ſols; l'indigo cuivré, de 4 liv. 10 ſols à 4 liv. 15 ſols *la livre.*

Prix des Changes.

Londres à 2 uſances, 22 liv. 7 ſols *la livre ſterling.*

Idem à 1 uſance, 212 liv. 10 ſols pour 100 florins B.

Paris à 2 uſances, un quart pour cent de perte.

Idem à courts jours, un quart pour cent de perte.

Arrivée *de Navires.*

Du 10 au 20 Avril 1767, il eſt entré dans ce Port 13 Vaiſſeaux François, 6 Anglois, 1 Danois & 1 Hollandois; ſçavoir, le *Rat* de Rouen, Capitaine *Olivier Bigot*, venant de Rouen, chargé de papier, de drogueries, de chaudrons de fer, de 400 barils 200 ſacs de farine; le *Michel Germain*, de Fraiſnay, Capitaine *Thomas Philippe*, venant de Caen chargé de 8 futailles de miel; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Jacques de Vey*; le *Saint Pierre*, Capitaine *Dominique Verhacghe*; la *Demoiſelle Marie*, Capitaine *Michel Marye*; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capitaine *Meſſemacker*; le *Saint Charles*, Capitaine *Gerard Charles*; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Joſeph Roomont*; le *Saint Antoine*, Capitaine *Jacques Waterloot*, venant de Londres; le *Saint Antoine*, Capitaine *Pierre Pieters*, venant de Calais; le *Phenix*, Capitaine *Pierre Vincent*, venant de Boulogne tous les neuf ſur leſt; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Jean Rombout*, venant de Salo chargé de 222 pipes 28 demi pipes d'eau-de-vie, 2 pieces de vin, & 3000 *liv.* peſant de liege; le *Paquet de Wilby*, Capitaine *Iſaac Stockton*, venant de Douvres ſur leſt; le *Dunkerque*, Capitaine *Joſeph Walton*; le *Marchand*, Capitaine *Guille Gardner*; la *Dépêche*, Capitaine *Thomas Goodwin*; la *Marie*, Capitaine *Samuel How*, venant tous quatre de Londres chargés de tabac en feuilles, de riz, de couperoſe, de ſucre, de douves, de plomb en ſaumon & d'autres marchandiſes; le *Bolton*, Capitaine *George Gregory*, venant de Malaga chargé de 50 pipes 97 demi-pipes d'huile, 10 bottes de vin, 12 balles de laine de Vigogne, 60 barils de raiſins, 30 caiſſes de citrons, & 6 paquets de maroquin rouge; le *Jeune Samuel* Danois, Capitaine *Soren Samuelſen*, venant de Drobach chargé de planches & autres bois de conſtruction & de charpente; le *Jeune Marie* de Fleſſingue, Capitaine *Raſmus Samuels*, venant de Fleſſingue chargé de thé, de genievre & de verres.

Les Navires François faiſoient enſemble l'encombrement de 718 tonneaux; les Anglois, 460; le Danois, 75; & le Hollandois, 26.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port dans le même eſpace de temps, 19 Navires François, 3 Anglois, 1 Suedois & 1 Danois; ſçavoir, l'*Ange Gabriel* d'Argenton, Capitaine *Jean Buzie*; le *Saint Alexandre* de Dieppe, Capitaine *Louis Provoſt*, allant tous deux à Londres chargés de 360 razieres 730 ſacs de bled & de farine; la *Providence* du Conquet, Capitaine *Hervé Morin*, allant à Marennes; le *Saint Jean Heureux* de Saint Valery en Caux, Capitaine *Nic. Jelly*, allant à Dieppe tous deux ſur leſt; l'*Eſſay* de Dunkerque, ainſi que les ſuivants, Capitaine *Nicolas Bachelier*, allant à Dublin chargé de 900 razieres de bled; les *Deux Bergeres*, Capitaine *François Bertamont*; l'*Harang Couronné*, Capitaine *Chreſtien Langheté*; la *Marie Thérèſe*, Capitaine *Juriaen Pieters*; la *Demoiſelle Agnès*, Capitaine

Jean Davery; l'*Heureux*, Capitaine *Louis Corenwinder*; les *Trois Freres*, Capitaine *Jean Klaiſen*; le *Jeune Paul*, Capitaine *Cornel Noeſt*; la *Jeune Anne*, Capitaine *Jacques Pieters*; l'*Union*, Capitaine *Thobias Noſten*; le *Sans Souci*, Capitaine *André Dumont*; le *Tobie*, Capitaine *Léonard Denecker*; la *Madelaine*, Capitaine *Jacques Weus*; le *Saint Michel*, Capitaine *Laurent Denys*, allant tous en Iſlande chargés de ſel en tonnes, & de tonnes vuides pour faire la pêche de la morue; la *Caledonia*, Capitaine *Jean Francis*, Anglois ainſi que les deux ſuivants, allant à Roterdam; le *Comte de Butte*, Capitaine *Guille Follarton*, allant à l'Iſle de May; le *Gedeon & Anna*, Capitaine *Richard Gillbe*, allant à Londres avec de l'eau-de-vie; les deux autres ainſi que les deux qui ſuivent étoient ſur leſt; la *Réſolution* Luedois, Capitaine *Henri Paſilius*, allant à Amſterdam; l'*Eſpérance* Danois, Capitaine *Ingvaldſen*, allant à Chriſtianſtad.

Du Havre, *le 3 Mai 1767.*

Prix courants de différentes Marchandiſes.

Le ſucre terré, de 48 à 50 liv. *le quintal*, ſuivant la quantité; le ſucre brut, de 30 à 32 liv.; le café de la Martinique, de 18 à 20 ſ. *la livre*; le cacao en grains, de 14 à 15 ſols; l'indigo cuivré, de 5 liv. 15 ſols à 6 liv.; le coton de Saint Domingue, de 195 à 200 *liv. le quintal.*

Eau-de-vie de la Rochelle, 115 liv.; dito de Charente, 120 liv. les 27 veltes; dito de Bordeaux, 130 liv. les 32 veltes.

Exportation.

Il a été exporté de cette Ville pour les Pays Etrangers pendant le courant d'Avril 1767 les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir,

Pour la *Hollande*, 638848 *liv.* de ſucre; 156133 *liv.* de café; 3222 *liv.* d'indigo; pour la *Norwege*, 50 petites marmites & chaudieres de fer peſant 582 *liv.*; 570 *liv.* de café, & pour la ſomme de 820 liv. de merceries en ajuſtemens de femme, dentelles, rubans & autres marchandiſes; pour l'*Angleterre*, 215750 *liv.* de farine, & 7181 *liv.* d'indigo; pour *Liſbonne*, 22750 *liv.* de farine.

Importation.

Il eſt entré dans cette même Ville pendant le mois d'Avril dernier, 200510 *liv.* de ſucre brut; 261487 *liv.* de ſucre terré; 21968 *liv.* d'indigo; 150339 *liv.* de café; 61602 *liv.* de coton; 41 cuirs en poil; 10 ballots de peaux de chêvre.

Arrivée *de Navires.*

Du 27 au 30 Avril 1767, il eſt entré au Havre 3 Navires Etrangers & 4 François; ſçavoir, les Galiotes le *Prophête Eliſée*, Capitaine *Loodevick*, venant de Hambourg; & les *Bons Amis*, Capitaine *Bardet* du Havre, venant de Londres tous deux ſur leſt; les *Trois Freres*, Capitaine *Toyer Olſen*, venant de Fridericſtad chargé d'un grenier de planches & douvelles de ſapin; le Sloup le *Saint André* Capitaine *Richard Gard*, venant de Corck chargé de 300 barils de bœuf, 54 caiſſes de chandelles, 35 frequins & demi-frequins de beurre; le Navire l'*Union*, Capit. *Laperrelle*, du Havre, venant de Leogane chargé de ſucre & de café; le Brigantin; le *Jeune Nicolas*, Capitaine *Jean Roſé*, Breton, venant d'Oleron chargé de 68 muids 6 boiſſeaux de ſel; & le Senault le *Neptune*, Capitaine *Mouton* du Havre venant de Liſbonne, chargé de diverſes marchandiſes.

Départ *de Navires.*

Du 21 au 30 Avril 1767, il eſt ſorti du même Port 13 Bâtimens François & étrangers; ſçav. le *Jacques*, allant en Ecoſſe; la *Chriſtine*, allant à Warberg en Suede; l'*Alida & Suzanna*, allant à Amſterdam; le *Jeune Guillaume*, allant à Nantes tous quatre ſur leſt; la *Petronelle*, Capitaine *Wan Meglen*; les *Deux Freres*, Capitaine *Wiſſer*; la *Prudence*, Capitaine *Kipper*, allant tous trois à Hambourg avec du ſucre & du café; l'*Union*, Capitaine *Chevreuil* du Havre; le *Saint Pierre*, Capitaine *Rozette*, allant tous deux à Londres chargés de 215750 *liv.* de farine, & 7181 *liv.* d'indigo; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Lecointe* du Havre, allant à Breſt chergé de bois de conſtruction; le *Mercure*, Capitaine *le Charpentier* du Havre, allant à Cadix chargé de diverſes marchandiſes; l'*Aimable Françoiſe*, Capitaine *Maxime Duval* du Havre, allant à Lisbonne chargé de 22750 *liv.* de farine; la Frégate du Roi l'*Inconſtante*, Capitaine *M. de Tronjoly*, allant au Banc de Terre-Neuve.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere; 1767.

A Paris, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1767.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1767. Du Samedi 16 Mai.

AGRICULTURE.

LETTRE

De M. O. S. aux Auteurs de la Gazette.

JE vois avec grand plaiſir, Monſieur, ſuccéder aux théories & même aux pratiques ingénieuſes & recherchées d'agriculture, des diſcuſſions ſur l'agriculture ſimple & expérimentale. Nous avons pour ainſi dire commencé nos obſervations par le luxe de la ſcience, & peut-être ſommes-nous redevables à cet heureux excès de la marche ſolide que nous tenons aujourd'hui pour arriver à l'inſtruction générale.

Nous n'en ſommes encore qu'à la charrue, objet capital ſans contredit; & je vois les amateurs partagés entre la charrue de M. Deſpommiers & celle de Brie, dont M. de Sutieres fait uſage. Je crois devoir pour l'utilité publique, & par reconnoiſſance, en indiquer une qui me paroît remplir, ſoit pour les défrichemens, ſoit pour le labourage, toutes les conditions qui conſtituent un excellent inſtrument aratoire. C'eſt la charrue à verſoir uſitée dans le pays de Dreux, qui s'appelle des Gaulois, dans le pays Chartrain, & je crois dans la majeure partie de la Beauce, où il y en a cependant trois ou quatre différentes, ſuivant les cantons. Peut-être cette charrue eſt-elle la même à laquelle M. de Sutieres donne la préférence, car je ne connois pas la Brie. Mais je ſuis bien aſſuré qu'elle n'a rien de commun avec celle de M. Deſpommiers, par laquelle j'ai tenté de commencer : mais ſa pratique s'en trouva inſoutenable par la difficulté de la manier, quelque vigoureux que ſoit le Laboureur.

Celle que j'ai n'avoit pas été faite ſous ſes yeux; elle étoit conſtruite ſur le modele qu'il avoit laiſſé aux Ormes en Touraine. Depuis, lui-même en a envoyé une dans le pays mieux faite à divers égards, mais encore plus laborieuſe & intraitable que celle venue des Ormes. Pour peu qu'il ſe rencontre de reſiſtance, le Laboureur eſt jetté à l'écart avec le talon du ſep; & lors même qu'il n'éprouve pas ces violens reſſauts, il n'y a point d'hommes qui puiſſent y tenir une heure.

Nul eſprit de critique ne dicte ce récit très-fidelle d'ailleurs; je ne connois point M. Deſpommiers, j'eſtime infiniment ſon zele & ſon activité; & je me ſerois contenté d'indiquer la charrue à laquelle j'ai eu recours avec le plus grand ſuccès, ſi je n'avois été à portée de faire une obſervation qui peut être utile à la réforme indiſpenſable de celle de M. Deſpommiers, dans un des articles dont il paroît faire le plus de cas.

Le Charron des Ormes avoit de ſon autorité baiſſé les roues de 6 pouces, & comme elle s'eſt trouvée beaucoup plus maniable que l'inſtrument envoyé par M. Deſpommiers lui-même, j'ai été conduit à ſoupçonner, & j'y ſuis confirmé par des perſonnes plus habiles que moi, que la plus grande difficulté provenoit de la plus grande hauteur des roues.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

M. Deſpommiers a raiſon de dire que cette plus grande hauteur ſoulage les bêtes dans le tirage, mais le levier devient trop fort pour l'homme qui conduit l'inſtrument : & je ſuis très-perſuadé qu'avec des roues de 34 à 36 pouces, il rendroit un ſervice infiniment meilleur.

Si la charrue de M. Deſpommiers, peut ſans renchérir, acquérir toutes les propriétés de celle de Beauce, particuliérement de piquer auſſi avant, de faire les raies moins larges, & de verſer auſſi bien, ce ſera ſans contredit un très-grand avantage. Car celle que j'ai fait conſtruire au Village de Chanrond, à 4 lieues de Courvolle, me coute 60 ℔ en y comprenant un ſoc de rechange. Il eſt vrai que j'en ai peu vu en Beauce exécutées avec autant de préciſion & de propreté, & qu'elle peut durer deux générations. Au ſurplus, c'eſt la garniture conſidérable en fer qui la rend chere.

Quoique lourd, cet inſtrument ſe conduit avec une facilité ſinguliere, & n'exige aucun effort du Laboureur qui a preſque toujours une main libre. J'ai fait rompre un friche très-ancien dans une terre lourde & fort ſeche, où il ſe trouvoit de très-groſſes racines, avec deux jumens médiocres, ſans qu'elles aient paru fatiguer beaucoup. C'étoit un eſſai pour étudier les propriétés de l'inſtrument ; car ce ſeroit une mauvaiſe économie d'en uſer ainſi à la longue. Mais je doute qu'il exiſte des proportions mieux combinées, & qu'il ſoit poſſible de faire de meilleur & de plus bel ouvrage, avec plus de facilité, dans une terre comme la mienne, qui eſt peſante, argilleuſe, mêlée de quelques cailloux, remplie de racines d'areſte bœuf, & de celles des arbres & arbuſtes qui encloſent les champs.

J'ai ſupprimé nombre de ces clôtures trop multipliées, & il eſt facile de concevoir qu'une charrue qui rend les meilleurs ſervices dans de pareils terreins, eſt également propre au labourage & aux défrichemens.

Je deſire que cette indication puiſſe être utile : mais je conſeillerai à ceux qui comme moi entreprendront de tranſplanter un inſtrument d'une Province dans une autre, de le faire accompagner par un bon Laboureur du Pays. Ce parti m'a réuſſi, & l'émulation le fera réuſſir par-tout, quelques diſcrets que ſoient d'ordinaire ces inſtituteurs ſur leur art. Les cauſes ſont une affaire de bon ſens ; le tour de main eſt un peu plus long, mais il s'acquiert par la répétition des mêmes actes. Enfin, dans moins d'une demie ſaiſon j'ai eu deux Laboureurs déroutinés, & pluſieurs aſpirans capables d'inſpirer de la jalouſie au maître.

LETTRE

De M. D. R. N. aux Auteurs de la Gazette.

MESSIEURS,

Dans les mêmes vues du bien public, qui animent MM. de Sutieres & Deſpommiers, nous ſera-t-il permis de vous faire parvenir nos remarques ſur ce que nous venons de voir dans votre Gazette du 18 Avril N°. 31, p. 302.

La différence des charrues dont chacun de ces Meſſieurs font uſage, comme Auteurs, eſt-elle auſſi conſidérable que leur critique ſemble l'annoncer ? Sont-elles toutes deux bonnes ? Ou pourroient-elles être toutes deux mauvaiſes ? Ils établiſſent le public leur juge, & le laiſſent ſans être inſtruit ſur l'objet de leur diſcuſſion, & ſans lui avoir montré la forme & la conſtruction qui les différencie.

Il nous paroît naturel de deſirer que deux Citoyens ſi éclairés, voiſins l'un de l'autre, conviennent entr'eux, & ſe concertent ſans partialité ſur le choix & la perfection des inſtrumens, & ſur le mieux dans les méthodes que la différence des terres peut exiger ; la plus juſte proportion dans le diametre des roues, & la plus utile configuration pour le ſoc & les oreilles, ſont des problêmes dont la réſolution ſera toujours honneur à leurs lumieres.

Nous aimons à croire que les charrues dont on parle ont chacune dans leur différence leurs avantages & leur utilité en raiſon des beſoins & de la nature des terres auxquelles elles ſont deſtinées, & que de même il n'eſt point de regles univerſelles dans les méthodes de cultiver. Il n'eſt point de charrue généralement propre à tout ; la variété des ſituations & celle de la qualité des terres ne permet pas l'uniformité des cultures, tout eſt relatif. Nous nous

abſtenons d'aſſurer que toutes les Provinces de France puiſſent recevoir les méthodes uſitées pour la Brie ou le Berri, parce que nos ſommes très-certains, par exemple, que dans la plus grande partie de la Province de Franche-Comté, (qui dans ſa petite étendue renferme des terres aſſez fertiles,) les meilleurs fonds veulent être labourés en planches bombées contre le ſyſtême de M. Deſpommiers, qui nous dit qu'on doit préférer les labours à plat; il eſt poſſible que ſur les hauteurs, où les terreins n'ont de fraicheur ou d'arroſemens que celle des pluies ou des roſées, les terres ne profitent pas à être bombées, parce que les eaux dérivent des deux côtés; mais dans les pays bas & plats, les fonds conſervent une humidité ſuffiſante, ſujets d'ailleurs à recevoir les eaux des parties ſupérieures, & quelquefois au débordement des rivieres voiſines. Le bombé leur eſt d'une néceſſité indiſpenſable, & tout ce qui eſt à plat ſe trouve dangereuſement noyé, c'eſt notre expérience. Que dire après cela, ſi ce n'eſt que rien n'eſt généralement vrai, & que tous moyens univerſels ne valent que dans la ſpéculation.

Que de précieux momens perdus en diſputes parmi les ſçavans! Pourquoi le beau feu de l'émulation dégénere-t-il en débats d'amour propre? La France avec ſes amateurs en agriculture, regrette la perte d'un temps dérobé à ſon inſtruction; les grands hommes oublient quelquefois que leur mérite eſt un bien de la ſociété, & qu'ils lui ſont comptables du produit.

SUITE *de la réponſe de M. Sarcey de Sutieres à M. Leroi.*

Je ne ſuis point d'accord avec M. Leroi ſur ce qu'il dit de l'uſage des bœufs, je prouverai par de bonnes expériences, plus que par des raiſonnemens, qu'avec des chevaux je ferai valoir une ferme de 90 arpens par ſol, non-ſeulement dans la Brie, mais par-tout ailleurs, à beaucoup moins de frais qu'avec des bœufs. Je prouverai encore qu'il eſt toujours préférable d'employer des chevaux, & cela par des avantages très-conſidérables dont un des principaux eſt la conſervation de la récolte. D'ailleurs, puiſque M. Leroi & M. Deſpommiers ſont ſi ſûrs des avantages de la culture des bœufs, pourquoi n'acceptent-ils pas ce que j'ai déjà propoſé; j'ai deux fermes de deux charrues chacune, & à peu de choſe près d'égalité de terrein; je leur donnerai à choiſir celles des deux qu'ils voudront; ils la feront valoir avec des bœufs en ſuivant tous leurs principes & les méthodes qu'ils nous ont tant vantés; je ferai valoir avec des chevaux, & ſuivant les principes que j'ai annoncés, celle que ces Meſſieurs ne voudront pas: déduction de tous les frais, celui qui aura le plus de bled, le plus de fourrage & dont la qualité ſera ſupérieure, recevra tous les ans cent louis de ceux qui en auront moins. Voilà le véritable moyen de donner plus d'étendue à une réfutation, & de terminer une querelle qui n'eſt déjà que trop longue. Je n'ai aucun intérêt particulier à la continuer; le bien ſeul de ma patrie m'y a engagé, m'a porté à la ſoutenir; mais après avoir fait mon devoir de citoyen, je ne me crois pas obligé à davantage. *Venez & voyez*, c'eſt tout ce que je puis répéter. Si l'on veut ſe refuſer à l'évidence, ce ne ſera pas ma faute.

Au ſujet des articles ſur leſquels je me trouve en contradiction avec M. Deſpommiers & M. Leroi, je prie ceux qui voudront ſçavoir la vérité, de déclarer ſi ce que j'ai propoſé n'eſt pas le véritable moyen de la découvrir, & ne vaut pas mieux que toutes les conſultations de Laboureurs attachés à leurs routines, & que tous les traités nouveaux de preſque tous ceux qui ont écrit ſur l'agriculture.

Si M. Leroi & M. Deſpommiers vouloient bien ſe donner la peine de venir examiner eux-mêmes mes charrues, mes différentes natures de terres, mes labours, ma façon d'enterrer & d'appliquer l'engrais, mes bleds & mes mars ſur terre, mes récoltes, la qualité de mon grain recueilli, & les fourages qui en proviennent, je ſuis très-perſuadé que ces Meſſieurs, au lieu de ne s'occuper qu'à réfuter & critiquer, ſeroient bientôt convaincus que ma méthode peut avoir le même ſuccès dans tous les pays du Royaume. Je finis par prier M. Leroi & M. Deſpommiers de vouloir bien m'indiquer où je pourrois voir leurs récoltes en bled, en grain de mars, leurs prairies artificielles; je ſerai plus convaincu par ces preuves que par tous les traités qu'ils nous

promettent ou qu'ils ont donnés. D'ailleurs, je puis bien assurer que je lis fort peu d'ouvrages sur l'agriculture, parce que je n'ai consulté & je ne consulte dans tous mes procédés que la nature, & que je suis en état de répondre pourquoi je fais telle ou telle chose.

Avant que de terminer cette réponse, je crois devoir encore dire un mot sur la *localité*, à laquelle M. Leroi dit qu'il faut avoir égard.

Pour lui prouver qu'il n'est pas fondé à dire que la culture doit être déterminée par la *localité*, j'aurois vingt exemples contraires à lui citer; je me contenterai d'en donner deux bien frappans, le premier est celui d'Annel en Picardie près de Compiegne. Toutes les terres dans ce pays étoient labourées à plat avec la charrue à tourne-oreille, & une grande partie des semences étoient enterrées à la charrue, j'ai fait labourer tous les différens sols de la Seigneurie d'Annel, qui peuvent consister à environ trois charrues, avec celles de Brie en planches plus ou moins bombées, & la semence a été enterrée à la herse. Avec ces procédés qui sont tous contraires à ceux du pays, & malgré la localité différente, la récolte des bleds de ces terres ainsi cultivées n'a point été versée comme presque toutes celles du canton; en un mot, cette culture l'a mise à l'abri des rigueurs des saisons. Le second exemple est celui de trois autres fermes dans lesquelles il y a toutes sortes de natures de terres que je laboure toutes de la même maniere, & desquelles j'ai recueilli les récoltes aussi belles, aussi saines & aussi abondantes.

La localité ne fait donc rien pour labourer toutes les natures de terres, mais on doit consulter cette localité *pour les différentes product. nécessaires, convenables & analogues aux climats & aux sols*, comme je l'ai déjà dit. Les labours peuvent donc être les mêmes dans toutes les *différentes natures de terres*. Fin.

École vétérinaire de Lyon.

Cette École donne chaque jour des preuves authentiques de son utilité. Malgré les idées avantageuses que le public s'étoit formées de cet établissement, on peut dire qu'il voit ses espérances surpassées. Les bestiaux de quelques Paroisses de cette Province, ont éprouvé dans le courant du mois dernier, ce que peuvent des Maréchaux instruits, dont la pratique sage & éclairée, a pour base la théorie la plus sûre.

Une maladie épidémique dans les bestiaux, portoit déjà l'effroi dans l'esprit des habitans de la Paroisse de Sainte-Catherine-sur-Riverie, lorsque M. *Dervieux de Goiffieux, Subdélégué de M. l'Intendant*, demanda un Eleve pour en arrêter le progrès. En conséquence de cette demande, faite par M. l'Intendant, le *sieur Chanut* fut envoyé sur les lieux, & il reconnut bientôt que la maladie regnante étoit une véritable peripneumonie. L'ouverture des cadavres confirma son sentiment.

Nous n'entrerons point dans le détail du traitement curatif & préservatif, dont il a laissé une instruction très-circonstanciée entre les mains du Curé & du Syndic de la Paroisse; nous dirons seulement qu'il a gueri tous les animaux confiés à ses soins; tandis que ceux traités par les Maréchaux du pays, ont généralement tous été la victime de leur ignorance. Ce témoignage paroîtra peut-être outré; mais le certificat livré au *sieur Chanut*, signé par M. *Tissot*, Curé de la Paroisse de Sainte-Catherine-de-Riverie, & par M. *Dusurgey*, Syndic de la même Paroisse, ne laisse rien à desirer à ce sujet.

Ce certificat n'a sûrement pas de quoi nous surprendre, après les succès des Eleves de l'École dans plusieurs autres Provinces du Royaume, où ils ont été appellés par MM. les Intendans. L'Auvergne, le Bourbonnois, les Provinces de Bourgogne, de la Rochelle, de Saintonge, du Poitou, du Dauphiné, *&c. &c. &c.* ont été témoins de leur réussite, & nous pourrions dire que sans leurs secours, les bestiaux auroient souvent ressenti les effets de plusieurs fâcheuses épidémies, qui s'annonçoient avec autant de malignité, que celle qui dévasta nos Provinces en 1748.

MANIERE

De traiter les chevaux morveux, par M. Larché.

Je divise mon traitement en deux temps,

le premier dure 26 jours & le ſecond 18.

Le premier conſiſte dans l'uſage de 8 paquets de poudre numérotés qui ſe donneront en breuvage, & de 16 boules qui ſe donneront en poudre dans le ſon.

Le ſecond dans l'uſage de 32 boules qui ſe donneront auſſi dans le ſon ſoir & matin.

Observation

Dans les 26 premiers jours de traitement on verra à vue d'œil tous les ſymptomes de la morve diſparoître, les chancres ſe diſſiperont, les glandes ſe fondront, la morve, d'épaiſſe, gluante, jaunâtre, verdâtre, ou ſanguinolente qu'elle étoit, ſera toute autre; enfin on verra par l'efficacité des remedes, la gueriſon prochaine de l'animal.

Comme le particulier qui auroit des chevaux morveux héſiteroit peut-être à les faire traiter dans la crainte de ne pas réuſſir, pour cet effet je lui laiſſe la liberté de ne prendre que les remedes du premier traitement, leur efficacité l'engagera à prendre ceux du ſecond.

Les remedes du premier traitement coutent 40 ℔. Ceux de ſecond 32 ℔.

Premier Traitement.

On commencera par ſaigner le cheval, & le jour de la ſaignée on lui donnera matin & ſoir un lavement d'eau & de ſon dans lequel on mettra 2 onces de catholicum.

Le lendemain de la ſaignée on lui donnera pendant huit jours, tous les matins à jeun, une pinte de vin blanc dans lequel on aura mis infuſer pendant 24 heures un des 8 paquets numérotés, en commençant par le N°. 1. Après avoir pris ce breuvage, on le laiſſera au filet 2 heures, & enſuite on lui donnera à manger.

Le lendemain du dernier breuvage, on lui fera prendre à jeun une des 16 boules, pilée & mêlée dans du ſon frié; lorſqu'il l'aura mangé, on lui donnera à déjeuner, & le ſoir on lui mettra dans du ſon une once de foie d'antimoine.

On continuera ainſi pendant 16 jours de ſuite.

Le vingt-cinquiéme jour du traitement on le laiſſera repoſer, on lui fera donner deux lavemens matin & ſoir.

Le vingt-ſixiéme jour, après l'avoir tenu au filet pendant 6 heures, on lui donnera de grand matin la purgation ſuivante.

On prendra une livre de *bon miel* qu'on fera cuire ſur un feu lent, lorſqu'il s'épaiſſira on jettera dedans deux onces *d'aloës*, ſi le cheval eſt d'une taille ordinaire; deux onces & demie pour un cheval de caroſſe, & trois onces pour de gros chevaux.

Après que cet *aloës* aura cuit un inſtant avec le miel, & qu'on l'aura bien incorporé, on y mêlera, après l'avoir retiré du feu, une once & demie de la rapure de *corne de cerf*.

Pour lui donner cette purgation, on lui levera la tête, on lui tirera la langue hors de la bouche, & on lui mettra ſur la racine la groſſeur d'un maron de cette compoſition, & on la lâchera dans l'inſtant pour qu'il puiſſe l'avaler; on continuera ainſi juſqu'à ce qu'il l'ait toute priſe ſans en rien perdre; on le laiſſera enſuite encore au filet pendant 16 heures, après leſquelles on lui donnera pendant 48 heures, pour toute nourriture du ſon de trois heures en trois heures.

Auſſi-tôt qu'il commencera à ſe purger, on le promenera en main un quart d'heure quatre à cinq fois dans la journée.

Si cette purgation n'avoit fait aucun effet, on la réitérera quatre à cinq jours après en augmentant la doſe d'*aloës* d'une demi-once.

Après que le cheval aura été purgé, on commencera le ſecond traitement.

Nota. Pendant ces 26 premiers jours de traitement, on aura attention de lui ſeringuer tous les jours dans les nazeaux, une fois le matin & une le ſoir, de l'eau fraiche, & après l'avoir ſeringué, on en imbibera une éponge qu'on y introduira avec le pouce le plus haut qu'on pourra, pour les déterger de la morve épaiſſe qui pourroit y être attachée, & s'il y a des chancres, on preſſera deſſus vivement pour les faire ſaigner, après quoi on les reſinguera de nouveau.

Pendant ceſdits 26 jours, on lui donnera tous les trois jours par les nazeaux, une heure avant ſon dîner, le tiers d'une chopine meſure de Paris, de la décoction de la ſeconde écorce d'*aulne*, vulgairement appellée *verne*, avec un demi quarteron d'*huile d'olive*, & après le lui avoir donné, on le promenera un quart d'heure en main la tête baſſe.

Lorſqu'il ſera rentré à l'écurie, on reſtera auprès de lui pour pouvoir lui tirer des nazeaux & de la bouche la matiere épaiſſe dont il ne pourra ſe débarraſſer facilement, on ſera ſurpris de voir ce qu'il jettera; on commencera à lui donner ce breuvage du jour de la ſaignée, & ſi les breuvages le fatiguoient trop, lui ôtoient l'appétit, on ne doit point s'en inquietter, mais on peut tarder d'un jour.

Pendant ces 26 jours on lui lavera matin & ſoir la bouche avec beaucoup d'ail pilé & incorporé avec vinaigre & ſel, ce qu'on aura attention de ne pas oublier.

Maniere de faire la décoction d'écorce d'aulne.

On prendra deux bonnes poignées de la ſeconde écorce d'aulne, & la plus fraiche que l'on pourra trouver, on la coupera par petits morceaux, & on l'infuſera 24 heures dans deux pintes d'eau, après quoi on fera bouillir le tout juſqu'à la réduction d'une pinte, ſur laquelle on jettera une nouvelle pinte d'eau fraiche, que l'on réitérera juſqu'à trois fois, la pinte reſtante étant paſſée on en donnera la quantité que j'ai marquée ci-deſſus.

On obſervera, ſi le cheval a des glandes, de les frotter deux fois par jour avec l'onguent ſuivant, & on les tiendra chaudement avec une peau d'agneau.

On prendra 4 onces de baſilicum qu'on fera fondre avec une once d'onguent divin, le tout étant fondu, on le retirera du feu, & on y mêlera 3 onces de theriaque. (*a*).

COMMERCE.

DE LONDRES, *le 5 Mai 1767.*

LEs Directeurs de la Compagnie des Indes ont indiqué pour le 6 de ce mois une Aſſemblée générale dans laquelle on aſſure qu'ils doivent expoſer aux Actionnaires un nouveau projet d'arrangement concerté entr'eux & le Gouvernement, & auquel il y a, dit-on, grande apparence que l'on s'arrêtera. En voici la teneur.

La Compagnie donnera au Gouvernement pendant trois années conſécutives, une ſomme de cinq cents mille livres ſterl. chaque année, payable de ſix en ſix mois.

A l'expiration de ce terme, ou plutôt s'il eſt poſſible, elle produira un compte de tout ſon revenu territorial & de tous les droits qu'elle perçoit, déduction faite de ſes dépenſes militaires & autres, & on réglera ſur ce compte ce qu'elle devra payer par la ſuite.

On délibérera dans le même temps ſur la prorogation du terme de ſa chartre.

Du moment préſent, le Gouvernement va commencer à s'occuper des moyens d'augmenter & d'étendre le commerce de la Compagnie, pour le mutuel avantage, & de la Nation, & des Actionnaires, & à prévenir la contrebande en diminuant les droits, & en accordant des remiſes en faveur de l'exportation; ce qui ſera le plus ſûr moyen d'augmenter le revenu, puiſque les Hollandois, les Suédois & les Danois, ne pourront plus être les concurrens de la Compagnie pour le commerce du thé, ainſi qu'ils l'ont été juſqu'ici, à la faveur des grandes quantités de thé qu'ils apportoient en Europe, & qu'ils faiſoient paſſer en fraude en Angleterre. La Compagnie aura auſſi l'avantage d'acheter ſon thé d'autant moins cher en Chine.

Enfin, pendant les trois années prochaines, le dividende (qui devoit être de 10 pour cent ſuivant les délibérations priſes par la Compagnie il y a quelques mois) ne ſera que de huit pour cent, & il ne pourra être augmenté aprés que par le conſentement du Parlement, ſur une Requête qui lui ſera préſentée à cet effet, & où on lui fera voir que la Compagnie eſt en état de payer un plus fort dividende.

Depuis le 23 Mars juſqu'au 14 d'Avril, il eſt entré dans la Tamiſe pluſieurs Vaiſſeaux chargés de froment qui venoient de l'étranger. Leurs cargaiſons conſiſtoient en 55762 quarters. La plus grande partie de ces grains a été achetée pour fournir les marchés d'Angleterre.

On a importé dans la Capitale depuis le 25 de Mars, juſques & compris le 11 Avril,

(a) *On donnera le ſecond traitement dans l'ordinaire prochain.*

8696 quintaux de ſuif. Le prix de cette denrée a diminué de 10 deniers & demi par vingt livres.

CHANGES A PARIS.

M. 1767.	*Lundi 11.*	*Mar. 12*	*Mer. 13.*
Amſterdam.	55 1/8 . .	. . . .	. . . .
Londres. .	32 . . .	. . . .	. . . .
Hambourg.	169 . . .	. . . .	. . . .
Madrid. .	15 3 6 4	. . . .	. . . .
Cadix. . .	15 2 . .	. . . .	. . . .
Livourne. .	94 3/4 95 .	. . . .	. . . .
Lyon Pâq.	3 8e. 1/4 .	. . . .	. . . .

MANUFACTURES

De draps & draperies de la Généralité de Caen.

On a fabriqué à Caen, à Bayeux, à Vire, à Condé, à S. Lo, à Cherbourg & à Valogne pendant les ſix derniers mois de l'année 1766, ſix mille ſix cent quinze pieces d'étoffes de laine, tant en draps qu'en ſerges, étamines, *&c.* ce qui fait en valeur 488305 l.

Dans le pareil ſemeſtre de l'année précédente, on avoit fabriqué ſept mille trente-quatre pieces d'étoffes de laine, eſtimées 533500 ℔.

Le préſent ſemeſtre eſt moins fort de 419 pieces & la valeur eſt moindre de 45195 ℔.

Toiles & toileries marquées dans la Généralité de Caen.

On a viſité & marqué pendant les ſix derniers mois de l'année 1766, dans les différens Bureaux de cette Généralité 13193 pieces de toiles & toileries, eſtimées 924, 306 ℔.

Dans le pareil ſemeſtre de 1765, on en avoit marqué 13596, qui avoient été eſtimées 973189 ℔. La diminution du dernier ſemeſtre de 1766, en comparaiſon du pareil de 1765, eſt de 403 pieces, & la valeur de 48883 ℔.

AVIS.

L'établiſſement du Bureau du Comeſtible a eu pour but de procurer aux Cultivateurs & aux Marchands un moyen ſûr & facile de vendre leurs denrées, & aux particuliers celui de les avoir à meilleur marché, ou au moins d'une qualité ſupérieure. Les riches ſur-tout, & les perſonnes aiſées y trouveront à moins de frais tout ce qui tient au luxe de ſubſiſtance.

Ce Gazetin annonce les choſes comeſtibles de quelqu'eſpece qu'elles ſoient dans tout le Royaume, & même chez l'étranger, avec le prix, lorſque l'objet en a un déterminé, & comme il paroît tous les mois, on a la liberté d'y faire inſérer les obſervations qui y ſont relatives, & les variations qu'éprouvent les productions de la terre par les temps & les circonſtances.

Il annonce auſſi les bois à vendre, les étangs à pêcher, l'avoine, le lin & toutes les graines dont la récolte intéreſſe les propriétaires des terres.

Le Bureau s'eſt fait une loi de reprendre ſans exiger de dédommagement, les objets qui ne conviendroient point aux particuliers qui les ont demandés.

Il fait paſſer dans la Province & les Campagnes les denrées qui lui ſont demandées, & ce n'eſt pas un médiocre avantage pour les Provinces qui ont des productions ignorées hors de leur étroite enceinte, que la connoiſſance qu'en donne le Gazetin : cette connoiſſance leur procure un débouché qu'elles n'avoient pas.

Le public peut être aſſuré que les objets demandés ſeront toujours pris dans leur ſource, & que le bureau préférera de manquer une commiſſion plutôt que de tromper le public lorſque la choſe ne ſe trouvera pas dans le pays qui lui donne de la réputation.

Cet établiſſement eſt encore dans ſon berceau, mais par l'utilité dont il a déjà été pour ceux qui y ont eu recours, on peut hardiment conjecturer que cette utilité deviendra plus ſenſible à meſure que les connoiſſances s'étendront, & que la confiance s'affermira.

L'abonnement pour le Gazetin eſt de 6 ℔ pour une année, & il eſt rendu partout franc de port. On s'adreſſe à M. Duré, Directeur du Bureau, rue du Mail, à Paris.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, du 13 Mai 1767.*

L'Or à 23 k. 31. 32^{e}. *l'once* à	98#	10	ß
Or à 20 karats, *l'once* à . .	82	10	
L'argent à 11 d. 20 g. *le m.* à .	53	17	6
Idem de 11 d. 10 g. à . . .	51	17	6
Piaſtres le marc, ...	48	12	6

EXTRAIT DU JOURNAL D'ALTONA.

Traité des bâtimens qui ſe font dans l'eau par Jean Iſai Silberſchlag, Paſteur de l'Égliſe du Saint Eſprit à Magdebourg, & Membre de l'Académie Royale Pruſſienne des Sciences à Berlin, avec des planches, à Leipſick, chez Gaſpard Fritſch 1766, petit vol. in-8°,

Cet ouvrage auſſi utile qu'intéreſſant, & qui fait beaucoup d'honneur à l'Auteur, a paru pour la premiere fois il y a déjà quelques annés. Le Baron de Hohenthal, a fait voir dans la préface de ce livre l'importance du ſujet. C'eſt lui qui a donné occaſion à ce traité par un prix de vingt ducats qu'il a propoſé pour cet effet du temps que M. *Silberſchlag* étoit encore prédicateur à *Wolmerſleben*. M. Silberſchlag eſt le premier qui ait frayé le chemin dans cette nouvelle ſcience, & qui nous en ait donné un ſyſtême. elle mérite que des gens qui ont de l'expérience & des connoiſſances, s'occupent ſérieuſement du ſoin de l'étendre de plus en plus. M. Silberſchlag ne traite que de l'architecture hydraulique ſur les fleuves, ſans s'étendre aucunement ſur celle qui regarde la mer, les Vaiſſeaux, moulins & autres objets ſemblables compris dans le ſens étendu de ce terme. Son ouvrage eſt diviſé en deux parties. La théorique & la pratique; la premiere traite ſous quatre chapitres différens de la nature intérieure des fleuves, de la hauſſe & de la baiſſe de leurs eaux, de leur rapidité & de leur lit. L'autre contient ſeize chapitres.

Il ne nous eſt pas poſſible de donner plus de détails du contenu de cet excellent traité, les matieres qui s'y trouvent ſont en ſi grand nombre & d'une ſi grande importance, qu'il n'y a preſque point de paragraphe qui ne renferme quelque choſe d'intéreſſant. La maniere profonde & ſolide dont elles ſont traitées, ſuppoſe une très-grande connoiſſance des mathématiques & de la phyſique, & il eſt néceſſaire pour les bien entendre, de conſulter à meſure les planches. Le ſçavant Paſteur ſoutient que chaque fleuve eſt une grande nape d'eau dont la plus grande partie eſt cachée ſous terre le long des rivages & que ſon lit n'eſt autre choſe que le canal qui ſert à l'affluence & à la décharge des eaux: propoſition très-remarquable, mais qui juſqu'à préſent n'a gueres été priſe en conſidération, ni dans la phyſique, ni dans l'architecture hydraulique.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^{t}. de Mai.
Marſollier,	14^{e}.	M.	19
d'Eaubonne,	37^{e}.	L.	20
De la Bretaiche,	40^{e}.	L.	20

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai. 1767.	*Lundi 11.*	*Mardi 12.*	*Mercredi 13.*
Ac. des Indes. .	1300. 5 . .	1305	1300 . . .
Emp. de la Com.	387	387	387 . . . .
Prom. à 5 p $\frac{0}{0}$. .	24	. . . . .	24 2m . . .
Prom. à 4 p $\frac{0}{0}$. .	39 $\frac{1}{2}$	39 $\frac{1}{2}$	. . . . .
Ac. des Fermes.	772 $\frac{1}{2}$ 70 . .	765. 70 . .	772 $\frac{1}{2}$ 70. . .
Amortiſſement.	20 $\frac{1}{2}$ . . .	. . . . .	20 $\frac{1}{2}$ 22. 20m .
2 ſ. p. l. du Dix.	20 $\frac{1}{2}$ . . .	. . . . .	. . . . .
3^{e}. Loterie. .	29	29	30 . . . .
Annuités. . .	394	394 95. . .	394 . . . .
Coup. d'An. .	75	75	75 . . . .
Emp. de 50 mil.	32 $\frac{1}{2}$	33 32 $\frac{1}{2}$ . .	33. 2m 32 $\frac{1}{2}$ 1m
Emp. de 30 mil..	34	34	34 . . . .
Col. 1759. . .	33 $\frac{1}{2}$	33 $\frac{1}{2}$	34 . . . .
Canada. . .	38 $\frac{1}{2}$ 39 2m. .	38 $\frac{1}{2}$ 39. 40. 10m	39 . . . .
4^{e}. L. Epoques.	28. 10^{e}. 33 . .	28 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{2}$ . . . .
Nouette. . .	32. 32 $\frac{1}{2}$ 2m. .	32 32 $\frac{1}{2}$ 2m .	32. 32 $\frac{1}{2}$ 2m. .
Ac. de la caiſſe .	1040 dupl. 60 .	1040	1040 . . .
CONTRATS.			
Sur la Ville.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p $\frac{0}{0}$. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
3 p $\frac{0}{0}$ ſur les Cui.	49 49 $\frac{1}{2}$ . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 39.

DE DUNKERQUE, *le* 1^er^. *Mai* 1767.

LES prix de diverſes marchandiſes ſont les mêmes que dans le dernier état donné dans le Supplément de la Gazette N°. 37.

PRIX DES CHANGES, *du* 21 *au* 30 *Avril* 1767.

Londres à 2 uſances, de 22 liv. 7 ſols à 22 l. 8 ſols *la livre ſterling.*

Amſterdam à 2 uſances, de 212 liv. 10 ſols pour 100 florins B.

Paris à 2 uſances, 1 pour cent de perte.

Idem à courts jours, au pair.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 21 au 30 Avril 1767, il eſt entré dans ce Port 15 Navires François, 6 Anglois, 4 Hollandois, 1 Suedois & 2 Danois; ſçavoir, la *Marie Françoiſe* du Conquet, Capitaine *François Daniel*; l'*Haleine* de Dunkerque, Capitaine *Chriſtriaen Rickman*; la *Charlotte* de Honfleur, Capitaine *Guille Robert Taveau*; la *Marie Thérèſe* de Dunkerque, Capitaine *Nicolas Maerten*, venant de Londres; la *Petite Fanchon* de Calais, Capitaine *Louis Matté*, venant de Calais, tous cinq ſur leſt; le *Sainſcy* de Dunkerque, Capitaine *François Auguſtel*, venant de Rouen chargé de 40 monts de plâtre; la *Liberté*, de Dunkerque, Capitaine *Jacobus de Ror*, venant de Nieuport chargé de 400 peaux de veaux, 30 ballots de côtes de tabac, 68 bottes de tabac en feuilles & d'autres marchandiſes; le *Saint Mathieu* de Dunkerque, Capitaine *Mathieu Bacteman*, venant d'Etapes chargé de bois à brûler; l'*Ortolan* de l'Iſle-Dieu, Capitaine *Luc Chauvet*, venant de Barcelonne chargé de 134 pipes & 18 demi-pipes d'eau-de-vie; la *Sainte Barbe* de Brehat, Capitaine *Arthur Giquet*; la *Bergere* de Plaſſac, Capitaine *Arnaud Piſtolet*, venant de Charente chargé de 50 pieces, 146 tierces d'eau-de-vie, 7 ballots de papier; la *Marie Françoiſe* de l'Iſle-Dieu, Capitaine *Jean Cadou*, venant de Gizon avec des noiſettes; la *Marie Joſeph* du Conquet, Capitaine *Marc Duboſq*, venant de Seudres; l'*Eliſabeth* du Conquet, Capitaine *Joſeph Lamuzel*; la *Marie Catherine* de Molenne, Capitaine *Noel Jouſſet*, venant des Courants d'Oleron chargés de 241 muids 18 boiſſeaux de ſel; des Anglois, 2 venoient de Glaſcow chargés de 326 boucauts de tabac en feuilles; 1 de Corck ſur leſt; 1 de Sperata avec 140 demi-pipes d'huile, 7 caiſſes de citrons & 1 caiſſe d'oranges; 1 de Sunderland avec du charbon de terre; & 1 de Cicheſter avec du plomb, de la litharge & d'autres marchandiſes; des Hollandois, 1 venoit de Schiedam chargé de 72 pieces de genievre, 28 caiſſes & 6 bariques de ſucre & autres marchandiſes; 1 de Hambourg chargé de laine, d'azur, de fer blanc, de corinthes, de verres & d'autres march. 1 de Terver chargé de thé, d'étain en ſaumon & de diverſes march. 1 d'Amſt. chargé de mercerie, de quincaillerie, de fromages, de jambons, d'azur, de cire & autres; 1 Suedois venoit de Gottembourg avec du thé, de la porcelaine, des planches, 2414 barres de fer, 50 tonnes de brai & d'autres marchandiſes; des 2 Danois, l'un venoit d'Oſteriſen & l'autre de Chriſtiania, chargés tous deux de planches de ſapin.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port dans le même eſpace de temps 41 Navires François, 4 Anglois & 2 Hollandois; des Navires François il y en avoit 1 du Conquet, allant à Marennes; 1 de Rouen, allant à Honfleur ſur leſt; 1 de Dunkerque, allant à Saint Sebaſtien chargé de tabac en carottes; 2 de Dieppe, dont l'un allant à Londres, l'autre à Rameſgate; 2 de Dunkerque, dont l'un allant à Portſmouth & l'autre à Londres, chargés tous quatre de 2890 razieres de bled; 1 de Molenne, allant à Marennes ſur leſt; les 33 autres, tous de Dunkerque allant en Iſlande chargés de ſel en tonnes & de tonnes vuides pour faire la pêche de la morue; des 4 Anglois, 3 alloient à Londres & 1 à Colcheſter chargés d'eau de-vie & d'autres marchandiſes; des 2 Hollandois, l'un alloit à Oſtende, & l'autre à Hambourg chargés de vin, de côte de tabac, d'huile de colſat & d'autres marchandiſes.

Les Navires François faiſoient enſemble l'encombrement de 3040 tonneaux; les Anglois, celui de 378 tonneaux; les Hollandois, celui de 130 tonneaux.

DE L'ORIENT, *le* 4 *Mai* 1767.

La Flute de la Compagnie des Indes l'*Outarde*

eſt ſortie de ce Port pour aller aux Iſles de France & de Bourbon.

Il eſt en même temps parti trois petits Bâtimens Etrangers chargés de thé.

De la Rochelle, *le 5 Mai 1767.*

Exportation.

Il eſt ſorti de cette Ville dans le courant d'Avril 1767, pour les Pays Etrangers, 16003 *liv.* d'indigo, 41792 *l.* de ſucre brut, 73438 *l.* de ſucre terré; 150502 *l.* de ſucre en pains; 13132 *l.* de café, 4046 *l.* de rocou, 1136 peaux de cerfs & de chevreuils, 587 peaux d'ours & ourſons; 3618 *l.* de pelleteries communes, 86985 veltes d'eau-de-vie, 260793 *l.* de ſyrop mélaſſe, 543 *l.* de cacao, & 800 *liv.* de coton.

Prix courants des Denrées de l'Amérique & autres.

Le ſucre brut, de 24 à 31 liv. *le quintal*; le blanc, troiſiéme ſorte, de 43 à 45 liv.; le ſucre en pains, 80 liv.; le ſyrop, 10 liv.; l'indigo cuivré, de 5 à 5 liv. 5 ſols; *la livre*, le café de Saint Domingue, 17 ſols; celui de la Martinique, de 18 à 18 ſols 6 den.; le rocou, de 26 à 27 ſols; le coton de Saint Domingue, de 155 à 160 liv.; celui de Cayenne, 220 liv. *le quintal.*

L'eau-de-vie de la Rochelle, de 113 à 114 liv.; celle de Cognac, de 120 à 122 liv.; celle d'Oleron, 110 liv.; celle de Seudres, 115 liv.; celle de Ré, de 123 à 125 livres.

Le ſel de Saint Martin de Ré, 720 livres; dito de chaudiere de Seudres, 700 livres; dito blanc, 720 livres.

De Rouen.

Du premier au 18 Avril 1767, il eſt ſorti de ce Port 27 Bâtimens François & Etrangers, dont 5 alloient à Londres, 1 à Porſtmouth, 1 à la Tour du Bourg, 1 au Ferol, 1 à la Corogne, 1 à Bilbao, 1 à Cadix, 1 à Lisbonne, 1 à Toulon, 1 à Bordeaux, 5 à Honfleur, 2 à Harfleur, 1 à Tancarville & 5 au Havre; ces différens Navires emportoient en total 799200 *liv.* de bled, 1545041 *liv.* de farine, 109800 *liv.* d'orge, & 99716 *liv.* de feves & légumes; ſçavoir, pour *Londres*, 661472 *liv.* de farine & 69800 *liv.* d'orge; pour *Porſtmouth*, 70800 *liv.* de farine & 40000 *liv.* d'orge; pour la *Tour du Bourg*, 242500 *liv.* de bled; pour le *Ferol*, 80000 *liv.* de farine; pour la *Corogne*, 22600 *liv.* de farine; pour *Bilbao*, 716 *liv.* de feves; pour *Cadix*, 82000 *liv.* dito; pour *Lisbonne*, 48525 *liv.* de farine; pour *Toulon*, 140000 *liv.* de bled; pour *Bordeaux*, 77000 *liv.* de feves; pour *Honfleur*, 267100 *liv.* de bled, & 163744 *liv.* de farine; pour *Harfleur*, 83600 *liv.* de bled; pour *Tancarville*, 21000 *liv.* dito; pour le *Havre*, 45000 *liv.* de bled & 497900 *liv.* de farine.

Outre les Navires dont on vient de faire mention, il eſt ſorti du Port de Rouen dans le même eſpace de temps les Navires des Capitaines *Jooſt Janſen*, parti pour Hambourg; le Vaiſſeau le *Chriſtian Daniel*, Capitaine *Soren Hanſen Nodſchou*, allant à Copenhague; la *Demoiſelle Marie*, Capitaine *Pierre Quibel*; le Navire du Capitaine *Jacob de Jong*, allant tous deux à Roterdam; le *Jeune Weſterbaam*, Capitaine *Everjans de Boer*, allant à Konigsberg, chargés les uns & les autres de diverſes ſortes de marchandiſes.

A V I S.

Il s'eſt établi depuis quatre ans dans la Ville de Deux-Ponts une Manufacture d'acier dont la qualité eſt pareille à celui d'Autriche & d'Angleterre. Il y en a de cinq ſortes différentes; les Entrepreneurs ſont en état d'en fournir des échantillons par demi-quintal. Les Négocians qui ſeront connus auront ſix mois de terme pour le payement, & on leur fera un prix raiſonnable.

On travaille auſſi dans cette même Ville l'agathe pour en faire des boutons, des tabatieres, &c. Il y a auſſi des agathes herboriſées.

Il faut s'adreſſer pour ces deux objets à M. Daniel Ehrman.

Autre,

Le ſieur Maquin, Carroi des Tanneurs, demeurant à Tours, a trouvé le ſecret de faire marcher à la fois huit meules de moulin à moudre le bled. Un ſeul cheval ſuffit pour mettre le tout en mouvement. Chaque meule qui peſe quatre milliers donne autant de farine que le moulin à eau le mieux entretenu. Cette machine qu'on peut placer où l'on voudra, n'a pas beſoin du ſecours de l'eau: elle ſeroit d'un grand ſecours dans différentes occaſions.

Le ſieur Maquin a fait pluſieurs expériences en préſence de M. l'Intendant qui en a paru ſatisfait.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1767.

A Paris, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1767.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1767. Du Mardi 9 Juin.

AGRICULTURE.

DE BERGHEN-EN-NORWEGE, *le 16 Mars 1767.*

LA Compagnie de Groenland de cette Ville, a fait mettre ces jours-ci à la voile les Navires suiv. destinés pour la pêche de la baleine; le Senau la *Paix*, Capitaine J. *Jorgensen*, avec 6 chaloupes & 38 hommes; le Senau la *Catherine*, Capitaine J. *Jesperſen Mollen*, avec trois chaloupes & 34 hommes; & le Navire la *Résolution*, Capitaine J. *Elertsen*, avec 5 Chaloupes & 30 hommes.

RÉPONSE

De M. de Sutieres aux doutes de M. Cabanis, & aux observations du Bureau du Mans, sur les effets du chaulage ou apprêts des différens grains à semer.

Le froment déterioré dans sa production par le versement du fannage, ne provient nullement du chaulage ou apprêt indiqués dans la Gazette d'agriculture, N°. 28: pour prouver le contraire, il me suffiroit de proposer ce que j'ai répété si souvent, *veni & vide.*

On verra 150 arpens de bled qui ont été bien chaulés ou apprêtés suivant ma méthode (& dont il y en a bien au moins 50 arpens qui me procureront un muid (*a*) de bled l'arpent.) On verra, dis-je, des bleds très-forts, même en herbes, & cependant aucuns n'ont été déteriorés dans leurs productions par le versement du fannage, j'assure même que ces bleds qui sont très-forts, & dont les tiges sont nombreuses, vigoureuses & très-grosses, verseront moins que tous ceux de la Province, quoiqu'elles soient souples & veules; s'il arrivoit que mes bleds versassent par quelqu'ouragans, le moindre vent réglé ou le beau temps qui surviendroit les relevroit très-facilement, parce qu'il est très-certain, qu'une plante qui est vigoureuse, resiste bien mieux aux intempéries des saisons, qu'une plante veule, mole, dont les racines n'ont pas même de soutien, n'étant enterrée que superficiellement.

Ce qui déterriore le bled dans sa production par le versement du fannage, n'est autre chose que le trop de fumiers ou d'autres engrais qu'on met dans les terres où il n'en faut que ce qui est nécessaire pour la production des bleds. Il en faut encore moins lorsqu'ils ont été chaulés ou apprêtés comme je l'ai indiqué, parce que, je l'ai dit, & je le répête encore, *mon apprêt procuroit un engrais à la semence*, & ménageoit ceux qu'on devoit mettre dans les terres qui en ont besoin. (*b*) Il résulte donc que lorsque

(a) *Le muid de bled est composé de 12 septiers mesure de Paris.*

(b) *M. Despommiers prétend que pour avoir d'aussi belles récoltes que moi, il faut beaucoup dépenser en engrais, & que par conséquent ma méthode ne peut pas être bonne pour les pays qui sont pauvres. Je lui réponds en deux mots que personne ne dépense moins*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

les terres ont reçu plus d'engrais, plus de fumiers qu'il ne leur en faut, le bled s'épouſſe, verſe par l'abondance du fannage ou d'une large fanne qui produit. Si le bled vient par hazard en épis avant qu'il verſe, ſa paille ayant été précipitée dans ſa production, n'a pas la force de ſe ſoutenir, la plante du bled ne produit qu'un très-petit épis dont le grain eſt ſans qualité; il arrive très-ſouvent qu'il ne vient pas en maturité, & que toute la récolte eſt verſée.

Le même inconvénient arrive dans les terres qui ont trop de ſels, de ſucs & de graiſſes par leurs bonnes qualités naturelles. Dans les 150 arpens de bled que j'ai à récolter en Juillet & Août 1767, j'en ai environ 4 arpens de cette nature, qui ont été fauchés en herbes, parce qu'ils étoient trop forts. J'ai été obligé malgré cette opération d'en faire encore effanner une partie, parce qu'ils ont encore pouſſé trop vigoureuſement & que leurs fannes étoient trop larges & trop épaiſſes, ce qui auroit indubitablement été cauſe de leurs verſemens en herbe, & leur auroit ôté la facilité de ſe relever, quelques vents qu'il eût pu ſurvenir. Toutes ces opérations ſont connues des bons Laboureurs à qui il eſt arrivé ainſi qu'à moi d'être obligés dans des bons fonds de terre de faire manger leurs bleds en herbe par leurs troupeaux, parce qu'ils pouſſoient trop vigoureuſement, & qu'ils auroient ſans cela verſé à ne pouvoir dans aucun cas ſe relever.

Il réſulte donc très-certainement que les doutes de M. Cabanis, ainſi que les obſervations du Bureau du Mans au ſujet de mon chaulage, ſont contraires au fait, aux expériences, pratiques & obſervations, & qu'il ne peut dans aucun cas occaſionner le verſement des bleds; je ſoutiens au contraire que cette pratique eſt le ſeul moyen d'empêcher cet accident. J'ajouterai ſeulement qu'il faut que la ſemence ait été ſuffiſamment enterrée.

---

que moi en engrais; que ma façon de labourer, de chauler & d'enterrer la ſemence, ſont les principales cauſes de l'abondance & de la bonté de mes récoltes. Comme les engrais ſont cependant très néceſſaires à pluſieurs natures de terres, je donnerai un mémoire dans lequel je ferai voir qu'il y a ſouvent de la marne dans un terrein où on ne le ſoupçonnoit pas.

P. S. *J'enverrai inceſſamment à MM. les Auteurs de la Gazette ma charrue gravée de pluſieurs façons, avec une deſcription bien détaillée. On verra qu'avec cette charrue je puis faire très-aiſément tous les défrichemens poſſibles dans toutes les natures de terres, & ſans fatiguer ni les hommes ni les animaux.*

SUITE *de la lettre de M. Deſpommiers.*

Je crois qu'une terre forte pour être bien cultivée, ne peut être trop diviſée; que l'eſſentiel eſt de diminuer les frais actuels de culture, pour avoir le moyen de faire plus d'éleves; enfin, d'appeller en même temps au ſecours du Cultivateur les prairies artificielles. Cette progreſſion ne coute rien, & ſe trouve à la portée de tout le monde. Mais je répête qu'il faut diſtinguer, & ne pas confondre le pays où le ſol eſt fort, avec celui où il eſt aiſé à cultiver. Celui de M. de Sutieres eſt dans un cas à ne faire aucune ſenſation à cauſe de ſa facilité. En voici un exemple. Un Maçon de la Paroiſſe du Bignon, (le Bignon eſt de notre canton) habite une maiſon dont les terres égalent au moins en force celles de M. de Sutieres. Il laboure depuis deux ans avec deux vaches, elles ont des veaux, du lait, & font 18 arpens par ſaiſon. Mais une grande partie du Royaume ne reſſemble pas à ce canton, elle exige à la charrue les plus grandes forces; on voit ſouvent huit, dix bœufs tirer avec peine; deux forts bœufs ont toujours ſuffi à ma charrue à faire un labour que l'on a trouvé parfait. Quatre ont fait aiſément, ſans fatiguer le Conducteur, des défrichemens que l'on ne croyoit poſſibles qu'à la pioche. Je prie M. Leroi de lire dans mes réponſes le détail des terres, & de la quantité que ma charrue fait par jour.

Je vois avec plaiſir qu'il donne aux bœufs la préférence ſur les chevaux. Ce ſont eux qui ont fait fleurir l'agriculture ſous le regne d'Hieron, dans ces beaux ſiecles de Rome. On voit dès le commencement du monde Moïſe défendre de lier la gueule du bœuf qui travaille; Saul apprendre à la charrue la défaite des Iſraëlites par les Philiſtins, couper ſes bœufs par quartiers. Eliſée en faire autant pour ſuivre Elie. Je vois Jaſon mettre ſous le joug les taureaux dédiés au Dieu Mars. Homere me chante le bœufs, tous les anciens Hiſtoriens ne par

lent que d'*arata & boves* : Caton, Virgile, Pline, ne connoiſſent que la culture par les bœufs ; l'Hiſtoire ne parle point d'un Cultivateur qui fit uſage du cheval à la charrue, un voile épais ſemble dérober une époque ſi fameuſe, mais voilà ce que je penſe. Lorſque les Palus Méotides, les régions adjacentes, vomirent une foule de barbares dans nos contrées, ils vinrent avec une Cavalerie innombrable, une multitude de chariots attelés de chevaux. Le détail qui nous reſte des victoires de Marius ſur les Cimbres & les Teutons, nous apprend combien ces peuples avoient de chevaux. Il eſt vraiſemblable que les vainqueurs & les vaincus ayant mangé les bœufs de travail, on fut obligé d'y ſubſtituer les chevaux devenus inutiles au ſein de la paix, & que la néceſſité devint par la ſuite un uſage. Dans ce temps de troubles, les ſçavans s'occupoient peu de l'agriculture, on s'habitua à parler de chevaux & de bœufs labourans à la charrue ſans s'embarraſſer de l'époque. Je ſuis confirmé dans mon ſentiment, en conſidérant que les Provinces les plus graſſes celles où s'établiſſent d'abord les francs, ſont cultivées preſqu'en entier par les chevaux, & celles qui furent conquiſes les dernieres, preſque toutes par les bœufs.

Je penſe cependant que les chevaux peuvent ſervir utilement chez un Seigneur qui emploie à la charrue ceux dont il ſe ſert pour ſon uſage. Mais le pauvre trouvera toujours des reſſources étonnantes dans l'uſage des bœufs, des vaches. La vieilleſſe, les accidens ne le ruinent pas. Je dois être cru, puiſque je reviens ſur mes pas, ayant dit dans mon traité que les chevaux étoient préférables aux bœufs, mais j'avois des préjugés, l'expérience les a détruit, & je n'ai point de honte de dire une vérité auſſi utile. Sans une pratique continuelle, une comparaiſon expérimentale, il eſt preſqu'impoſſible de bien connoître l'agriculture. Si je conſulte un Laboureur, il a les préjugés du canton, & ne connoît rien au-de-là. Ce n'eſt que la combinaiſon juſte & l'étude la plus ſuivie de la nature dans différentes régions, qui peut donner des notions certaines. *Fin.*

AVERTISSEMENT.

Dans notre Gazette, N°. 41, un des Habitans de la Paroiſſe S. Denis-ſur-Sarthon, parut deſirer, pour le bien des gens de la Campagne, connoître plus particuliérement *les principes & les motifs des diſpoſitions qui ſont énoncés dans la Gazette N°. 6 de cette année au ſujet de l'arrangement des tailles dans les Paroiſſes de Contres & de Champaiſſant, & en quoi il differe de la taille tarifiée & proportionnelle.* L'Auteur du premier mémoire, flatté de pouvoir être utile à ſa patrie, s'eſt hâté de répondre à l'invitation qui lui a été faite, & nous a fait remettre un nouveau mémoire dans lequel il donne une explication détaillée de ces mêmes principes. Nous penſons que ce Mém. ne laiſſera plus rien à deſirer ſur cette matiere, & il y a tout lieu de croire qu'il fera autant de bien à l'humanité que le *tableau économique & la philoſophie rurale.* L'étendue de cette piece ne nous a pas permis de lui donner place dans notre Gazette ; on la trouvera dans le Journal qui paroîtra le 15 de ce mois.

AVIS.

L'annonce que nous avons faite des vins qu'on recueille ſur les coteaux des environs de Montauban, a paru fixer l'attention de quelques perſonnes qui nous ont écrit pour ſçavoir la jauge des pieces de vin. Après avoir fait les informations néceſſaires ſur les lieux, nous avons appris que le tonneau de Montauban eſt compoſé de quatre bariques; que chaque barique contient trente-une veltes ou 248 pintes meſure de Paris, & que ces bariques ſont garnies en plein de cerceaux & ont des porte-fonds.

COMMERCE.

RÉFLEXIONS

Sur l'état actuelle de la Manufacture Angloiſe de papier tontiſſe.

TOut le monde ſçait que la France eſt en poſſeſſion de notre manufacture de papier tontiſſe, qui eſt préſentement établie à Sens.

Dans le temps où l'on commença de fabriquer ici du papier tontiſſe, l'impôt qui

étoit ſur cette fabrique étoit beaucoup moindre qu'actuellement. Le papier ſe vendoit plus cher, les gages des Ouvriers étoient à proportion plus grands, les faiſeurs de patrons, les Peintres, en un mot toutes les perſonnes employées à cette fabrique, y trouvoient plus d'avantage; mais aujourd'hui le droit exorbitant que l'on paye d'un den. & demi ſterl. (*) par verge, en diminuant conſidérablement le profit du Fabricant, retombe néceſſairement ſur les Ouvriers. Autrefois les Fabricans de papier tontiſſe ne prenoient à leur ſervice que des Ouvriers qui avoient fait leur apprentiſſage dans cette profeſſion pendant un certain temps. Aujourd'hui ils engagent pour pluſieurs années des Ouvriers auxquels ils donnent 10 ou 12 sheling (**) par ſemaine; ces Ouvriers ſont en état en peu de temps de fabriquer ce papier auſſi bien que ceux qui auroient fait un long apprentiſſage, attendu que ce travail ne demande pas beaucoup d'étude. Par ce moyen il en coute trois fois moins aux Maîtres que s'ils payoient par piece. Mais l'inconvénient de ce moyen eſt, que quand ces Ouvriers ont fourni le temps de leur engagement, comme ils ne ſont formés qu'à la routine, leur Maître qui ne trouve pas en eux de ſecours pour le fonds de ſa profeſſion, les laiſſe aller où ils veulent, & faire un nouveau marché avec d'autres gens de la même eſpece, ce qui ſurcharge cette branche de commerce d'un nombre infini de bras qu'il ne peut pas employer. Il n'y a aucune partie du commerce du papier tontiſſe, aſſez lucrative pour mériter qu'on s'y adonne; & toute les fois qu'un commerce ne peut pas employer tous ſes Ouvriers, ou que leurs gages diminuent, il s'enſuit toujours un dégoût pour la profeſſion de ce commerce, & une indifférence pour le bien du pays.

Je connois un des plus habiles Deſſinateurs de patrons, qui, après avoir exercé ici ſon talent pendant pluſieurs années, eſt allé à Lyon, où il a établi une manufacture de cette ſorte de papier.

Il n'eſt pas douteux que les choſes néceſſaires à cette fabrique étant à meilleur marché dans tous les autres pays qu'elles ne le ſont ici, les Étrangers ne ſoient dans peu de temps en état de donner cet article de commerce à meilleur marché que nous.

(*) *Trois ſols de France. La verge répond aux trois quarts de l'aune de Paris.*

(**) *Douze à quinze francs.*

Extrait des Papiers Anglois.

Suite des Réflexions ſur l'état actuel de la Grande-Bretagne, & ſur celui de l'Amérique ſeptentrionale, avec des Remarques ſur l'Agriculture, la Population, le Commerce & les Manufactures. (a)

Il paroît d'après des réflexions de l'Auteur ſur l'agriculture de la Grande-Bretagne, dans la premiere partie de ſon ouvrage, qu'indépendamment de la cherté des vivres, l'Angleterre manque des marchandiſes qui ſont les plus néceſſaires à ſon commerce & à ſes manufact. telles que le vin, l'huile, les ſoies, le chanvre, le lin, le coton, les belles laines, le fer, les munitions navales & généralement tous les matériaux propres à la conſtruction des Vaiſſeaux: le climat de la Grande-Bretagne, dit l'Auteur, l'empêche de produire ces ſortes de marchandiſes, ou bien il ne lui reſte pas aſſez de terres pour en fournir une quantité ſuffiſante.

Ainſi la Grande-Bretagne eſt un pays de manufactures qui manque des matieres propres à ſes fabriques; une Nation commerçante qui n'a point chez elle de marchandiſes pour commercer, une Puiſſance maritime qui n'a point les matériaux néceſſaires pour la conſtruction & l'armement des Vaiſſeaux; c'eſt cette ſituation où ſe trouve la Grande-Bretagne, qui rend le commerce & les plantations ſi néceſſaires, pour que cette Nation, ainſi que ſon agriculture, puiſſent ſe ſoutenir; car le commerce fait autant ſubſiſter d'Habitans dans la Grande-Bretagne, que le produit des terres.

La Grande-Bretagne emploie une partie de ſes richeſſes juſqu'à la concurrence de quatre ou cinq millions par an, pour ſe procurer les marchandiſes & les matériaux dont elle a beſoin; tandis qu'elle pourroit conſerver cette ſomme, ſi elle tiroit ces marchan-

(a) *La premiere partie de cet Extrait a paru dans la Gazette du Commerce N°. 30.*

diſes de ſes Colonies, ſans parler des avantages de la navigation, qui peuvent être évalués à la moitié de la valeur intrinſeque des marchandiſes.

Par-là les plantations dans l'Amérique ſont ſi néceſſaires pour le ſoutien de la Grande-Bretagne, qu'à peine pourroit-elle ſubſiſter ſans ces Colonies; outre que la Grande-Bretagne eſt ſituée dans un pays froid, l'étendue des terres qu'elle renferme, eſt à peine aſſez grande pour faire vivre le nombre d'Habitans que demande la conſervation de ſes intérêts dans les quatre parties du monde, bien loin qu'elle puiſſe produire les marchandiſes & les matériaux propres à ſon commerce, à ſes manufactures & à la conſtruction de ſes Vaiſſeaux.

L'Auteur démontre que la Grande-Bretagne n'a pas plus de 5,700,000 Habitans, & qu'elle ne pourroit pas en faire vivre plus de 8 millions. On voit donc de quel intérêt il eſt pour la Nation, que le pays ne produiſe que les choſes néceſſaires à la vie. Il n'y a pas trop de terres dans la Grande-Bretagne & dans l'Irlande, pour rapporter les productions néceſſaires aux manufactures; & ce ſont ces productions qui font renchérir les vivres & dépeuplent le pays, comme on en a l'exemple dans l'Irlande.

Mais la plupart des Colonies que nous poſſédons dans l'Amérique ſeptentrionale, produiſent à peine aucune des marchandiſes dont la Métropole a le plus grand beſoin. Voici les raiſons qu'en donne l'Auteur. On peut diſtinguer, dit-il, toutes nos Colonies en trois différens pays. Les Colonies qui ſont ſituées au Nord, celles qui ſont au Midi & celles qui tiennent le milieu. Toutes ces Colonies ne ſont pas plus étendues que les trois Iſles Britanniques. Outre la pauvreté de leur ſol & le climat déſavantageux dans laquelle elles ſont ſituées, elles ne contiennent pas aſſez de terres pour fournir à leurs Habitans les vivres & les marchandiſes néceſſaires à leur conſommation.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

De Londres.

Il s'eſt tenu une aſſemblée général de la Compagnie des Indes le 18 Mai dernier, qui a duré juſqu'au lendemain cinq heures du matin; on y a donné aux Propriétaires communication de tous les papiers reçus de l'Inde, relativement à l'état actuel des affaires de la Compagnie. On propoſa d'offrir au Gouvernement, pendant trois années conſécutives, une ſomme de 400,000 ℔ ſt. ou la moitié des profits du commerce pendant ces trois ans. La propoſition ayant été approuvée, on propoſa enſuite de demander la permiſſion de reclamer, par des Avocats contre le bill paſſé dans la Chambre des Communes pour régler les dividendes de la Compagnie. Après de viſs debats, cette derniere propoſition paſſa à la pluralité des ſuffrages. Il y eut le 15 une nouvelle aſſemblée. La même Compagnie tient un Vaiſſeau prêt à faire voile de la Tamiſe pour aller porter dans tous ſes établiſſemens des ordres relatifs aux déciſions du Parlement ſur leurs affaires. Le bruit court qu'elle vient de recevoir de fâcheuſes nouvelles par cinq Vaiſſeaux Hollandois qui ſont arrivés de l'Inde à Douvres.

Avis divers.

La Dame Alibert, Md^e. à Paris, dans l'Abbaye S. Germain des prez, près de la grille de la rue du Colombier, avertit qu'elle a reçu depuis peu des nouveaux mouchoirs de paliacate & des toiles chaffarcanis d'un teint inaltérable. L'incommodité que les mouchoirs de coton des Indes cauſent à un grand nombre de perſonnes, a déterminé la Dame Alibert à faire venir des mouchoirs de fil de paliacate dont le teint ne céde en rien à ceux de coton.

Le ſieur Mairé, demeurant à Paris, rue S. Honoré, vis-à-vis l'Opéra, annonce qu'il tient fabrique & magazin de galons en or & en argent, & qu'il fournit des galons de livrée & de franges pour toutes ſortes d'uſages.

Les Entrepreneurs de la manufacture établie en Alſace pour la fabrication de toutes ſortes d'uſtenſils de batterie de cuiſine en fer battu à froid, ſupérieurement étamé, ayant vu par la Gazette du commerce, N^o. 23, du Samedi 21 Mars, dernier, que M. Chervain propoſe des alembics de fer battu préférablement à ceux de cuivre, pour deſſaler l'eau de la mer dont il a publié le ſecret avec

un déſintéreſſement vraiement patriotique ; croient devoir ſeconder ſes vues, en avertiſſant le public qu'ils ſe chargeront de faire fabriquer des alambics de fer battu étamé, au prix le plus modique qu'il ſera poſſible, que pour cet effet on peut s'adreſſer à Paris à madame la veuve Delaiſtre, rue platriere, à côté du petit Hôtel de Bullion, où l'on continue à débiter avec le plus grand ſuccès toutes ſortes de ces uſtenſils de fer battu étamé.

On débite auſſi chez ladite dame veuve Delaiſtre, une graiſſe provenant de la mine d'Aſphalte en Baſſe-Alſace, très-propre pour graiſſer les roues des caroſſes, les trains & toutes ſortes de voitures : elle eſt ſupérieure au vieux oing ; plus utile, de plus de durée & à plus d'un tiers meilleur marché. Suivant l'expérience phyſique qui en a été faite, elle eſt amie du fer & nourrit le bois ; elle ne ſe corrompt jamais, & ſe conſerve ſans diminution du poids & ſans perdre de ſa qualité.

Plus, une huile qui a les mêmes propriétés que celle de petrole, pour les maladies épidémiques des beſtiaux : elle produit des effets merveilleux pour la gueriſon des rhumatiſmes & des maladies des nerfs.

ETAT du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mai 1767, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

CHAALONS.				LA ROCHELLE.				RIOM.				PERPIGNAN.			
Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.
Bar-ſur-Aube.	15	7	2	Barbezieux.	20	8		Aurillac.	27	17	2	Foix.	24	12	4
Chaalons.	14		6												
Chaumont.	16	10						Brioude.	24	17	9				
Epernay.	13	16		Cognac.	20*							Montlouis.	26	8	10
Joinville.	15	16	3					Clermont	25	4					
Langres.	18*														
Mezieres.	12	14	11	LaRochelle.	21	12		Iſſoire.	25	14	10				
Reims.	15	8										Pamiers.	23*	10	4
Rethel.	12	3	9												
St. Dizier.	14							Mauriac.	30*						
Sainte-Menehoult.	12*			Marennes.	21										
Sezanne.	15	1	8	Saintes.	21*	15		Riom.	23*	17		Perpignan	31*	7	3
Troyes.	13	16													
Vaucouleurs.	15	15		St. Jean d'Angely.	20	3	3								
Vitry.	13	7	6					St. Flour.	26	10		Prades.	27	12	2
Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.			
From. le ſep.	14	10	5	From. le ſep.	20	16	4	From. le ſep.	26	5	9	From. le ſep.	26	13	9
Pain la liv.		1	7	Pain la liv.		2	2	Pain la liv.		3	2	Pain la liv.		3	
Avoine le ſ.	4	11	4	Avoine le ſ.	8	15	1	Avoine le ſ.	6	13	4	Avoine le ſ.	7	13	6
Foin le q.	1	12	1	Foin le q.	1	17	2	Foin le q.	2		10	Foin le q.	1	15	6
Paille le q.		15		Paille le q.	1	2	10	Paille le q.	1	2	3	Paille le q.		14	9

AVIS

Il s'eſt établi depuis quatre ans dans la Ville de Deuxponts une manufacture d'acier dont la qualité eſt pareille à celui d'Autriche & d'Angleterre. Il y en a de cinq ſortes

différentes, & les Entrepreneurs ſont en état de fournir des échantillons par demi-quintal. Les Négocians qui ſeront connus auront ſix mois de termes pour le paiement, & on leur fera un prix raiſonnable.

On travaille auſſi dans cette même Ville l'agathe pour en faire des boutons, des tabatieres, *&c.* Il y a auſſi des agathes herboriſées.

Il faut s'adreſſer pour ces deux objets à M. Daniel Ethman.

CHANGES A PARIS.

Juin. 1767.	*Jeudi 4.*	*Ven. 5.*	*Sam. 6.*
Amſterdam.	55 1/8 . .	. . . .	. . . .
Londres. .	31 1. 16e	. . . .	. . . .
Hambourg.	168 . .	. . . .	. . . .
Madrid. .	15 5 . .	. . . .	. . . .
Cadix. . .	15 2 6 .	. . . .	. . . .
Livourne. .	95 1/2 . . .	. . . .	. . . .
Lyon Pâq.	1/8 Ben. .	. . . .	. . . .

OBSERVATION

Importante dans la diſcuſſion des matieres de Commerce.

Il arrive ſouvent, en traitant du commerce d'une Nation avec les Étrangers, de ne conſidérer que l'intérêt particulier du propriétaire de la marchandiſe, ſans faire entrer dans la combinaiſon l'intérêt de la Nation même. C'eſt cependant celui-ci qui doit être principalement conſulté; & il doit toujours être préféré à celui-là. Un exemple rendra cette obſervation plus ſenſible. On ſuppoſe qu'une Nation ſoit en état d'exporter chaque année 100 mille tonneaux de bled. On ſuppoſe de plus qu'il ſoit vendu à l'Étranger 20 millions à raiſon de 200 ℔ le tonneau, tous frais déduits, à l'exception du fret. On ſuppoſe encore que le fret eſt de 40 ℔ par tonneau ſur des Navires nationnaux, & de 30 ℔ ſeulement ſur des Navires étrangers. Il eſt clair que dans le premier cas les propriétaires du bled n'en retireront que 16 millons, & dans le ſecond 17 : mais la Nation retire 20 millions quand l'exportation eſt faite par des Navires nationnaux, & ſeulement 17 millions quand elle eſt faite par des Navires étrangers : cette perte de 3 millions ſe trouve en accroiſſement de puiſſance pour des peuples ſouvent ennemis, toujours rivaux, & les aide à faire pencher en leur faveur la balance du commerce. Ainſi cette opération affecte eſſentiellement la puiſſance réelle & la puiſſance relative d'un Etat. Le Gouvernement doit s'embarraſſer très peu que les propriétaires des Métairies gagnent plus ou moins, mais il doit veiller ſans ceſſe à augmenter le bien-être de la Nation. Peu importe que l'argent paſſe d'une caiſſe dans l'autre, pourvu qu'il reſte dans l'État. Les particuliers peuvent perdre dans des entrepriſes où la Nation gagne. C'eſt donc une grande erreur d'avancer que l'obligation de charger des bleds ſeulement ſur des Navires nationaux, eſt contraire à l'intérêt national. Peut-on ne pas appercevoir combien la navigation réagit ſur l'agriculture par l'emploi des bois, du chanvre, du lin, la conſommation des farines, légumes, vins, cidres, bierres, eaux-de-vié, huile, ſuif, & indirectement par l'emploi du fer, du plomb, du cuir, du charbon de terre, du ſel, *&c.* & par l'aiſance qu'elle procure à une multitude d'Artiſans & de Journaliers, qu'elle met par-là en état de conſommer les productions de l'agriculture & des manufactures, & de contribuer aux charges de l'État. On ſemble auſſi fermer les yeux ſur l'utilité des Matelots & ſur l'importance de la Marine Militaire, qui ne peut exiſter là-où il n'y a point de Marine Marchande.

Ce qu'on vient de dire du commerce des bleds s'applique à pluſieurs autres branches de commerce, & principalement au commerce des Colonies qui doit être réſervé ſcrupuleuſement & privativement à la Métropole. Les Agromanes ont donc grand tort de marquer tant d'humeur contre les Armateurs de leur pays, & de les accuſer de monopole. Si une claſſe de citoyen auſſi nombreuſe, & dans laquelle il eſt permi à tous les autres citoyens d'entrer, peut mériter une imputation auſſi fletriſſante, quelle autre claſſe de citoyens pourra en être à l'abri ?

Quand les Négocians réclament les exportations en faveur de la navigation de